

Montreuil, le 16 juillet 2018

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Points-clés du conseil spécialisé « fruits et légumes » de FranceAgriMer du 10 juillet 2018

Le conseil spécialisé de FranceAgriMer pour les fruits et légumes et productions spécialisées s'est réuni le 10 juillet 2018, sous la présidence de Patrick Trillon.

A l'ordre du jour, conjoncture, rapport 2018 de l'Observatoire de la formation des prix et des marges, accord de coopération avec le Maroc et programmation des études économiques pour 2019-2021.

Situation des marchés pour les fruits et légumes d'été 2018

Les conditions climatiques défavorables du printemps et du début d'été ont impacté la production en quantité et en qualité. La météo mitigée a perturbé la mise en place et le bon déroulement de la campagne cerise, abricot et pêche-nectarine. Le marché est morose en tomate, courgette et melon mais plus dynamique en artichaut et concombre.

Pour en savoir plus : <http://www.franceagrimer.fr/filiere-fruit-et-legumes/Informations-economiques/Informations-de-conjoncture>

Présentation du rapport 2018 de l'Observatoire de la formation des prix et des marges sur les fruits et légumes

FranceAgriMer a présenté au conseil spécialisé les résultats du rapport 2018 de l'Observatoire de la formation des prix et des marges, concernant les prix et les indicateurs de marges brutes simulés pour des paniers de fruits et de légumes représentatifs de la consommation saisonnière, les comptes des exploitations spécialisées et leurs coûts de production, les comptes des entreprises d'expédition et de commerce de gros ainsi que les comptes du commerce de détail.

Pour la troisième année consécutive, les prix sont en hausse en 2017 pour le panier de fruits suivi par l'Observatoire, mais aussi à l'expédition et au détail. Sur le panier de légumes, le prix à l'expédition est en nette baisse alors que le prix au détail reste quasi-stable.

En 2017, l'indicateur de marge brute de la distribution progresse ainsi de 1,7 % pour le panier de fruits et de 6 % pour le panier de légumes.

Pour en savoir plus, le rapport complet est disponible sur le site internet de FranceAgriMer : http://www.franceagrimer.fr/content/download/56889/551149/file/OFPM_2018_Rapport_final.pdf

Décision de la directrice générale de FranceAgriMer concernant les programmes et fonds opérationnels dans le secteur des fruits et légumes

Le conseil a pris connaissance d'une décision de la directrice générale de FranceAgriMer qui précise les modalités de mise en œuvre des programmes et fonds opérationnels suite aux modifications apportées à la réglementation communautaire par la Commission européenne en mars 2017 dans les règlements 891 et 892/2017.

La décision précise la procédure relative aux dossiers de demandes liées aux fonds opérationnels ainsi qu'aux déclarations obligatoires que doivent réaliser les organisations de producteurs.

Accord de coopération France/Maroc élargi aux interprofessions des fruits et légumes françaises et marocaines

Les membres du conseil spécialisé ont été informés de l'accord de coopération signé entre FranceAgriMer, Interfel, l'Établissement autonome de contrôle et de coordination des exportations marocain (EACCE) et les organisations professionnelles marocaines dans le secteur des fruits et légumes (FIFEL et Maroc Citrus). Cet accord prévoit :

- un échange de données économiques ;
- une réflexion commune sur la structuration des filières agricoles ;
- une ouverture européenne avec la mise en place d'évènements autour du fonctionnement du marché européen et une meilleure connaissance des filières des pays concernés.

Une délégation marocaine sera présente en France fin septembre et participera au prochain conseil spécialisé fruits et légumes de FranceAgriMer prévu le 26 septembre 2018.

Programmation des études économiques 2019-2021

FranceAgriMer a présenté au conseil les grands axes du programme d'études de l'établissement pour les trois ans à venir. L'établissement investira davantage sur l'aval des filières et les études multi-filières seront privilégiées (international, bio-économie, consommation des ménages y compris hors domicile, différenciation des produits, etc...). Les études sectorielles seront menées en priorité en appui des travaux de l'Observatoire de la formation des prix et des marges des produits alimentaires, dont les missions seront renforcées suite aux États généraux de l'alimentation. L'établissement souhaite aussi initier des études autour de la problématique « filières et territoires ».

La construction du programme d'études 2019 s'appuiera sur un partenariat renforcé avec les interprofessions autour de conventions-cadre visant à améliorer la complémentarité des actions et à favoriser les synergies sur les données et études économiques mais également sur d'autres sujets comme l'export.

Pour en savoir plus, <http://www.franceagrimer.fr/filiere-fruit-et-legumes>

Service de presse FranceAgriMer : presse@franceagrimer.fr

Laurence Gibert-Mesnil Tél. : 01 73 30 34 05

laurence.gibert-mesnil@franceagrimer.fr

Virginie Nicolet

Tél. : 01 73 30 22 54

virginie.nicolet@franceagrimer.fr
